

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision n° : DEV-2014-198	Date : 19 / 11 / 2014
Direction : du développement économique et de la promotion	
Service : Commercial, tourisme et promotion	FPD remplaçant FPD # :
Objet : Fermeture de rue pour la Fête de Saint-Nicolas le 6 décembre 2014	

ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :

Le 6 décembre prochain, sur la rue des Pionniers dans le secteur du Village Saint-Nicolas, se tiendra une nouvelle édition de la Fête de Saint-Nicolas organisée par Revitalisation Village Saint-Nicolas (RVSN), un OBNL reconnu par la Politique de reconnaissance des organismes de la DVC. À cette occasion, se dérouleront les activités suivantes :

- Le petit défi des poussettes;
- Arrivée du personnage de Saint-Nicolas avec ses ânes et son escorte;
- Kermesse (jeux, marché de Noël et spectacle pour enfants);
- Fête de Saint-Nicolas au presbytère de Saint-Nicolas (bricolage, exposition de jouets d'antan, autres animations, visite de Saint-Nicolas, dégustations, boutique d'arts).

Cet événement est au cœur d'une programmation qui rassemble les actions de divers organismes (voir Programmation - annexe A).

À noter que la Direction du développement économique et de la promotion a également pris entente avec les organisateurs de la Fête de Saint-Nicolas pour une commandite de 1000\$ en échange de visibilité (voir formulaire - annexe C).

Fermeture de rue

Pour la réalisation de cet événement, la rue des Pionniers doit être fermée entre les rues de l'Entente et André-Bergeron le samedi 6 décembre entre 9h00 et 15h00 (voir Plan – annexe B). Cette fermeture de rue est complète pour cette période et un plan de signalisation sera prévu à cet effet.

Malgré l'autorisation d'occuper la voie publique et d'en restreindre la circulation par la fermeture de rue, l'organisateur de l'événement ne doit pas y placer d'entrave limitant la circulation des véhicules d'urgence, l'accès à la voie publique doit demeurer en tout temps accessible au besoin par les services d'urgence et en cas de sinistre, les services d'urgence concernés pourront faire cesser la tenue de l'événement et suspendre momentanément le droit aux fermetures de rues pour circonscrire le sinistre.

La Direction des communications, quant à elle, a le mandat d'informer la population par voie de communiqués de presse, de même que par la diffusion d'un tableau intitulé « Circulation et grands événements » qui fait état des événements qui ont une incidence sur la circulation. Ce tableau est repris dans le Cahier municipal (Le Peuple), le journal municipal le LÉVIS'Informe et dans le site internet de la Ville.

Les directions consultées dans le cadre de la présente fiche de prise de décision et dont le soutien physique, technique et professionnel est requis aux fins de cet événement ont toutes confirmé avoir les ressources nécessaires à cet effet à même leurs budgets de fonctionnement courants.

Le promoteur sera tenu d'informer, par une lettre circulaire distribuée à ses frais, et ce, au moins quinze jours avant l'événement, les commerçants et les résidentes et résidents qui habitent près du lieu de l'événement. Cette lettre, suivant le modèle fourni et validé par la Ville, fera état de la tenue de cet événement, de son organisation, de son horaire et des inconvénients, notamment sur

la circulation, le stationnement, les rues enclavées, le bruit, l'achalandage accru dans le secteur, etc.

Permis de brûlage

L'organisateur désire obtenir un permis de brûlage auprès du Service de la sécurité incendie de Lévis faire des feux dans trois barils sur la rue Des Pionniers et permettre la cuisson de guimauves. Ces feux seront sous surveillance tout au long des activités, soit de 10h à 13h30, et seront éteint une fois les activités terminées. Les organisateurs disposeront d'un extincteur à proximité.

Soutien logistique

Quelques services sont aussi demandés à la Ville pour la mise en place de l'événement, soit :

- Prêt de clôtures ;
- Prêt de poubelles et bacs à récupération.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :

- 1- Autoriser la tenue de l'événement et la fermeture de la rue des Pionniers.
- 2- Refuser la tenue de l'événement et la fermeture de la rue des Pionniers.

FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):

Coûts	Impacts	2014	2015	2016
Valeur estimée des services				
DVC		265 \$		
INFRA		170 \$		
		435 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires : oui non

Commentaires :

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires :

	2014	2015	2016
Numéro du projet PTI : _____	Montants _____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : oui non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire: _____

Lutte Bui

Date : 20/11/2014

ÉCHÉANCIER (étapes / dates / justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date) :

Comme l'événement se tiendra le 6 décembre, il est souhaitable que cette FPD soit traitée au plus tard lors du CV du 1^{er} décembre prochain.

PERSONNES CONSULTÉES

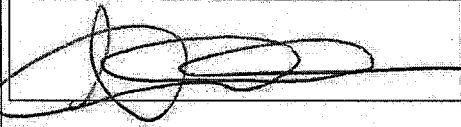

<u>Nom de la personne</u>	<u>Date (J/M/A)</u>	<u>Champ de compétence</u>
Richard Amnotte (INC)	07-11-2014	Consulté concernant les modifications à la circulation
Nicole Rodrigue (COM)	07-11-2014	Consultée concernant les actions pour informer la population
Stéphane Bissonnette (DVC)	07-11-2014	Consulté pour le prêt d'équipements récréatifs
Pierre-Luc Olivier (DI)	10-11-2014	Consulté concernant l'installation d'équipements de signalisation et le soutien logistique pour le montage de l'événement
Sophie Gagnon (Matières résiduelles)	07-11-2014	Consultée pour le prêt de poubelles et bacs à récupération
Michel Bernier (POL)	10-11-2014	Consulté concernant les modifications à la circulation et à la présence policière

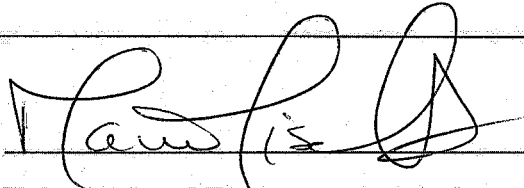
RECOMMANDATION (énoncé) :

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la fermeture de rue pour la tenue de la Fête de Saint-Nicolas dans le quartier Saint-Nicolas le 6 décembre 2014 tel que décrit dans la fiche de prise de décision DEV-2014-198, et d'offrir à l'organisme Revitalisation Village Saint-Nicolas le soutien logistique, tel que décrit dans la fiche de prise de décision DEV-2014-198, selon les disponibilités financières et matérielles des directions concernées pour le maintien des activités de l'organisme auprès de la population lévisienne.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES.

Liste des pièces jointes : Annexe A – Programmation
Annexe B – Plan

Préparé par : <u>Alain Carpentier</u>	Titre d'emploi : <u>Conseiller en développement économique</u>	
Recommandé par :		
		
	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites
Chef de service du développement Commercial, tourisme et promotion	Titre d'emploi	Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la direction: 	Date :	2014 / 11 / 2014

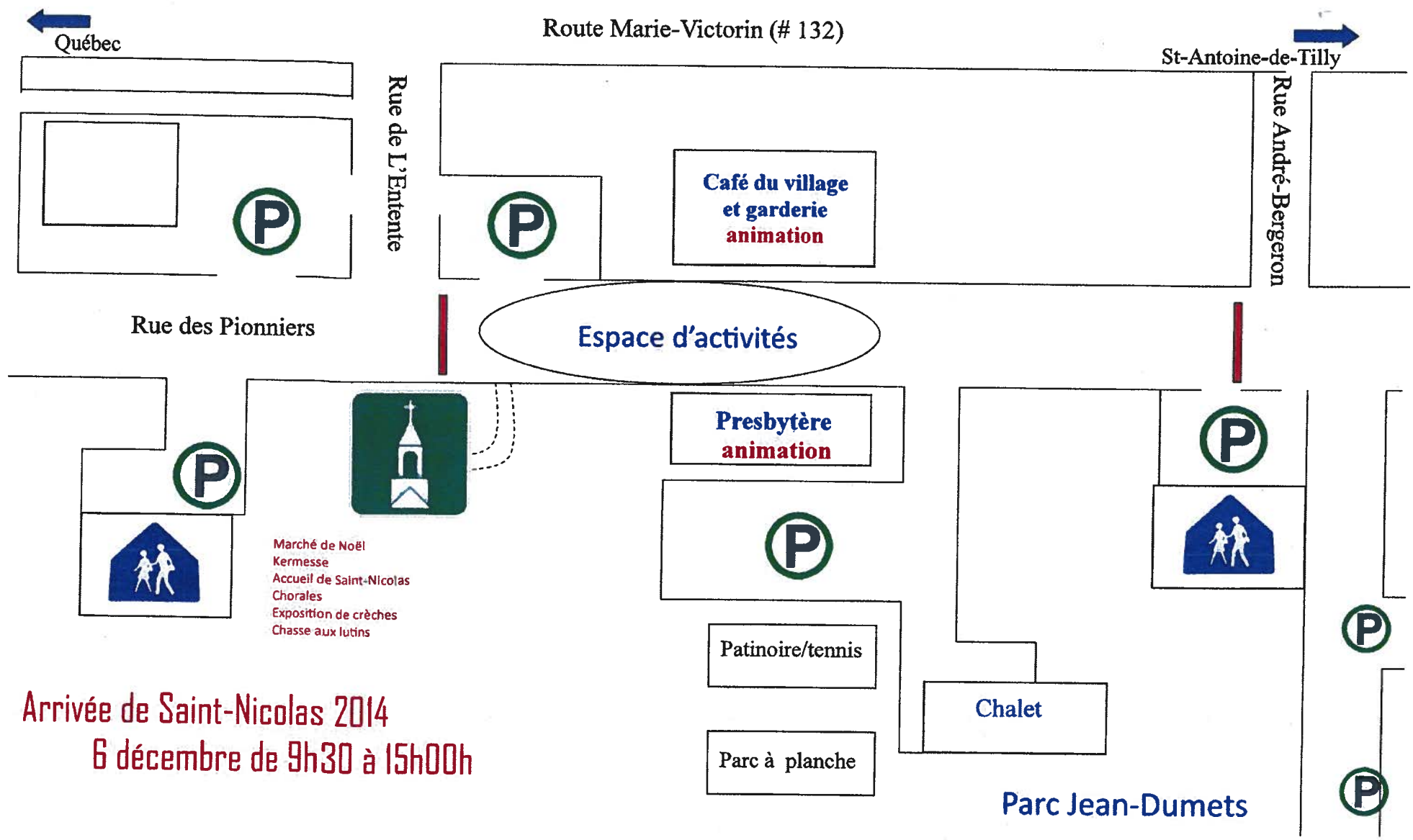
COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :	
Signature de la direction générale: 	Date : 2014 / 11 / 2014

DEV-2014-198 - Annexe A

Programmation de la Fête de Saint-Nicolas

2014

Activités	DATE
Exposition cadeau au presbytère de Saint-Nicolas;	22-23 novembre
Activités à la Ferme Genest;	Novembre-Décembre
Salon des artisans à Place Saint-Nicolas;	5-6-7 décembre
Dîner spaghetti et animation.	7 décembre
Décoration de la rue; Forêt lumineuse;	À partir du 21 novembre
Soirée de contes de Noël en pyjama et Noël des toutous;	4 décembre
Chasse aux lutins	5-6 décembre
Collecte de denrées;	Novembre-décembre
Exposition de crèches de la Corporation du Patrimoine religieux de Lévis	décembre
Le petit défi des poussettes;	6 décembre
Arrivée du personnage de Saint-Nicolas avec ses ânes et son escorte; <input type="checkbox"/> Rencontre avec le personnage de Saint-Nicolas <input type="checkbox"/> Animation <input type="checkbox"/> Feux de rue <input type="checkbox"/> Concours de dessins <input type="checkbox"/> Chorales extérieures <input type="checkbox"/> Ambiance musicale par un artiste de rue	6 décembre
Kermesse ; jeux pour enfants, dégustations de produits du terroir, Marché de Noël des enfants, bazar jouets; spectacle pour enfants	6 décembre
Fête de Saint-Nicolas au presbytère de Saint-Nicolas; bricolage, exposition de jouets d'antan, autres animations, visite de Saint-Nicolas, dégustations, boutique d'arts.	6-7 décembre
Exposition exclusive de 12 vitrines de Noël à Place Saint-Nicolas; peintes à partir de dessins d'enfants.	12 décembre 2014 au 3 janvier 2015



Arrivée de Saint-Nicolas 2014
6 décembre de 9h30 à 15h00h